



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 08.12.2009 L'an deux mille neuf et le quatorze décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mme ESPIÉ.

Absents : Mmes DESFARGES-CARRERE (excusée), CHAILLET, Mrs BALOUP (excusé), DELBES (excusé), Mmes RAHOU (excusée), THUEL (excusée), Mr LE ROCH.

N° 09/168

Secrétaire : Mr BUONGIORNO.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**DISSOLUTION DU
SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION
MULTIPLE DES
COMMUNES DU
CANTON DE
VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS**

Vu la délibération adoptée par le conseil syndical du SIVOM lors de sa séance du 19 novembre 2009,

Vu les statuts du SIVOM,

Vu les articles L 5211-11-18, L 5211-25-1, L 5211-26 et L 5212-33 du code général des collectivités locales relatifs à l'adhésion des communes à un syndicat et à la dissolution des syndicats intercommunaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

ACCEPTE la dissolution du SIVOM de Villefranche d'Albigeois auquel adhère la commune, à compter du 31 décembre 2009.

ACCEPTE les conditions de transfert adoptées par le conseil syndical par délibération du 19 novembre 2009 jointe en annexe.

ACCEPTE les modalités de remboursement des emprunts contractés par le SIVOM pour le compte de la commune.

CHARGE Monsieur le maire d'engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 12 février 2010
Jacques LASSERRE
Maire,